



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
3 juillet 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Comité du programme et de la coordination

#### Quarante-huitième session

9 juin-3 juillet 2008

Point 8 de l'ordre du jour

#### Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-huitième session

### Projet de rapport

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Stefania Rosini (Italie)

#### Additif

### Rationalisation des méthodes de travail et des procédures du Comité du programme et de la coordination dans le cadre de son mandat

(Point 6)

1. À sa 19<sup>e</sup> séance, le 2 juillet 2008, le Comité a examiné le point 6 de l'ordre du jour, intitulé « Rationalisation des méthodes de travail et des procédures du Comité du programme et de la coordination dans le cadre de son mandat ».

#### Conclusions et recommandations

2. Le Comité a réaffirmé son rôle de principal organe subsidiaire du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale pour les questions de planification, de programmation et de coordination.
3. Le Comité a pris note avec satisfaction des progrès accomplis dans l'amélioration de ses méthodes de travail.
4. Le Comité a réaffirmé qu'il avait décidé de passer plus de temps en consultations officieuses, et il a souhaité que des fonctionnaires de haut rang du Secrétariat assistent à ses réunions informelles, ce qui permettrait de faire une place plus importante à la concertation avec le Secrétariat et aux précisions qu'il peut apporter. Il a aussi insisté sur l'utilité des réunions informelles comme moyen de trouver un consensus.
5. Le Comité a réaffirmé qu'il importait d'améliorer les méthodes de travail et décidé de rester saisi de la question.

